



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Journées nationales de l'architecture Hauts-de-France 16—19 octobre 2025



ARCHITECTURES DU QUOTIDIEN

4 jours pour découvrir l'architecture
et le métier d'architecte

journéesarchitecture.fr

#JNArchi





Sommaire

Éditorial	p.4
Présentation générale	p.6
Thématique 2025 «Architectures du quotidien »	p.8
Chiffres clés	p.18
Programmation	p.20
Architecture en Hauts-de-France	p.32
Contacts	p.40

Éditorial

Chaque année, les Journées européennes du patrimoine et les Journées nationales de l'architecture forment un diptyque essentiel : deux temps d'ouverture, complémentaires et indissociables, qui donnent à voir ce que notre société choisit de transmettre et la manière dont elle habite le monde. Aux premières reviennent la célébration des patrimoines ; aux secondes, l'invitation à penser le présent et à façonner l'avenir.

Si les Journées du patrimoine interrogent la mémoire collective, les Journées de l'architecture nous rappellent qu'habiter, c'est aussi imaginer - et que le patrimoine de demain s'invente dès aujourd'hui.

L'édition 2025 des Journées nationales de l'architecture dans les Hauts-de-France en témoigne avec éclat. Des cités minières aux quartiers contemporains, des reconversions industrielles aux architectures du quotidien, la programmation traduit une attention accrue à la transformation durable, à la sobriété des matériaux, à la qualité des usages. Elle interroge le rapport sensible entre l'humain et son milieu : comment construire, restaurer ou réhabiliter sans effacer la mémoire et l'esprit des lieux ? Comment inscrire l'innovation dans la continuité des formes et des récits ? C'est bien d'une écologie de l'espace et du cadre de vie qu'il s'agit ici, non pas seulement environnementale, mais aussi sociale et culturelle.

Cette dixième édition ouvre une thématique qui nous concerne toutes et tous : «Architectures du quotidien». Elle invite à porter un regard neuf sur les lieux que nous habitons, traversons ou fréquentons sans toujours les voir : écoles, équipements sportifs,

maisons, places, aires de repos, logements collectifs. Ces architectures, souvent modestes en apparence, façonnent nos usages, nos paysages et nos manières d'être ensemble.

Dans une région comme les Hauts-de-France, où chaque ville et chaque village témoignent de reconstructions successives, de transitions industrielles et d'audaces contemporaines, cette thématique trouve une résonance particulière. Du complexe aquatique «Les Bains du Lac» à Mercin-et-Vaux, récemment labellisé Architecture contemporaine remarquable, à la requalification des rues Saint-Pierre et Carnot à Beauvais dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, l'architecture s'affirme ici comme un des leviers concrets de transformation écologique, économique et sociale. Elle s'incarne également dans les modèles inventifs des années 1970 - les Maisons Gradins Jardins d'Amiens, le modèle Maille d'Arques - qui rappellent combien la qualité de vie s' imagine à hauteur d'habitant.

Cette attention portée au quotidien s'enracine dans un héritage fort. Les 43 sites patrimoniaux remarquables et les 74 édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable » recensés en Hauts-de-France rappellent combien notre région conjugue mémoire et invention. L'exemple du Site patrimonial remarquable (SPR) transrégional



© Laurent Javoy

de Mers-les-Bains et du Tréport, récemment doté d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur, illustre la vitalité d'une coopération patrimoniale au service du cadre de vie.

Avec, dans les Hauts-de-France, 95 événements et 25 ouvertures exceptionnelles, les Journées nationales de l'architecture invitent à poser un regard attentif sur les lieux familiers : à Lambersart, lors des balades urbaines entre façades néo-Renaissance et héritage industriel ; ou encore sur l'aire de la baie de Somme, hommage au grand paysage de la baie sur laquelle elle offre une vue panoramique, imaginé par Bruno Mader et Pascale Hannetel.

Elles permettent aussi, grâce à l'opération nationale « Levez les yeux ! », d'éveiller chez les jeunes publics une curiosité sensible à l'architecture et à la fabrique du territoire.

Ces Journées rappellent que l'architecture n'est pas seulement l'affaire des grands gestes ou des édifices spectaculaires. Elle s'exprime dans la relation entre l'humain et son environnement, dans la manière d'habiter, de circuler, de se retrouver. En plaçant le regard à hauteur de vie, les Journées nationales de l'architecture 2025 célèbrent ce lien essentiel entre patrimoine, création et société, et affirment la place déterminante de l'architecture dans le bien-être collectif.

Je tiens à saluer l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui font vivre

cet événement : les collectivités, les architectes, les enseignants, les étudiants, les associations, les CAUE, les Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH), la Maison de l'architecture des Hauts-de-France, et bien sûr les habitantes et habitants, qui rappellent ensemble que l'architecture est d'abord une affaire de regards partagés. Leur action conjointe rend visible ce lien fragile et vital entre beauté, usage et justice spatiale.

Ces Journées, ouvertes à toutes et à tous, ne se contentent pas d'exposer des bâtiments : elles proposent une expérience du monde. En cela, elles prolongent l'esprit même du ministère de la Culture, qui conçoit l'architecture non comme un domaine réservé, mais comme une clé d'émancipation. Puissent ces quatre jours inviter chacun et chacune à redécouvrir la puissance d'un regard attentif sur ce qui nous entoure – et à comprendre que l'architecture, loin d'être un décor, est d'abord une manière d'habiter le monde et le temps.

Hilaire Multon,
directeur régional des affaires culturelles
des Hauts-de-France

Explorer l'architecture



Les dixièmes Journées nationales de l'architecture auront lieu jeudi 16, vendredi 17 (deux journées réservées plus particulièrement aux scolaires dans le cadre de l'opération « Levez les yeux ! »), samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025. Ces journées ont vocation à fédérer les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers auprès de tous les publics.

Les Journées nationales de l'architecture ont pour objectif de développer la connaissance architecturale du grand public. Elles proposent de dévoiler les richesses de l'architecture contemporaine remarquable partout où elle se trouve, de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture pour le bien-être de tous.

L'ambition portée par le ministère de la Culture est d'investir et de transformer le quotidien des Français et faire naître chez ces derniers un désir d'architecture. Les Journées nationales de l'architecture visent à révéler la présence de l'architecture dans tous les territoires, qu'il s'agisse de grands projets ou de construction du quotidien.

© Ministère de la Culture
Médiathèque de l'architecture
et du patrimoine

L'architecture est partout ! Elle est un art que chacun côtoie tous les jours dans son logement, les transports, les infrastructures publiques qu'il emprunte, les équipements sportifs ou culturels, les édifices religieux ou les grands ensembles urbains qu'il fréquente. L'architecture influence nos vies, construit le présent en façonnant nos habitudes du quotidien et en donnant le beau à voir, et imagine le patrimoine du futur.

L'architecture est au carrefour des grands enjeux d'aujourd'hui :

- enjeux écologiques et climatiques par sa dimension patrimoniale et urbaine ;
- enjeux économiques car elle nourrit l'activité et l'emploi et participe à l'attractivité des territoires ;
- enjeux sociaux par le lien qu'elle établit dans nos villes, nos métropoles et nos espaces ruraux ;
- enjeux scientifiques et d'innovation, par l'ingéniosité des architectes qu'elle mobilise pour le bien être des usagers.

Au programme des Journées nationales de l'architecture sur l'ensemble du territoire : rencontres et débats avec les acteurs de l'architecture, visites d'agences d'architecture et de chantiers, promenades urbaines, portes ouvertes, expositions, projections de films ou encore ateliers jeune public.

Opération nationale : levez les yeux !

Les jeudi 16 et vendredi 17 octobre sont réservés au public scolaire à travers l'opération « Levez les yeux ! », organisée conjointement par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ces journées hors les murs permettent aux enseignants d'accompagner leurs élèves pour leur faire découvrir l'architecture et les aider à déchiffrer le paysage urbain et rural qui les entoure.

En visites

SOISSONS

LE MAIL - SCÈNE CULTURELLE

La salle de spectacle Le Mail propose aux scolaires une visite inédite de son bâtiment à l'architecture des années 1970 : brique, béton, régie, coulisses...

PRESLES-ET-THIERRY

VISITE DU CENTRE VILLE

Cette visite guidée du centre-ville incite les jeunes à se questionner sur la diversité des formes d'habitations. Cet événement s'achève ensuite par un mini-atelier de construction.

« Architectures du quotidien »

À l'occasion de cette dixième édition, les Journées nationales de l'architecture ont pour thématique les « Architectures du quotidien ». Souvent perçues comme ordinaires, ces réalisations façonnent pourtant notre quotidien et le cadre de vie de chacun.

Le pluriel du terme architectures invite à une représentation diversifiée des expressions architecturales, permettant d'illustrer la diversité des territoires (urbains, ruraux, littoraux, etc.), la pluralité des styles et des époques architecturales, mais aussi les différents usages et destinations des bâtiments (logements, loisirs, commerces, infrastructures scolaires, sportives, lieux de travail ou de repos, etc.).

Le continuum entre patrimoine et architecture contemporaine permet de rappeler que, d'une part, le passé demeure dans le quotidien de chacun et que, d'autre part, notre cadre de vie s'adapte aux évolutions de l'environnement et des modes de vie.

Ainsi, cette dixième édition est l'occasion de rappeler l'impact des choix architecturaux dans la vie quotidienne des citoyens, que ce soit sur leur bien-être, leur santé, leur confort ou sur la façon de « bien vivre ensemble ». Ces Journées nationales de l'architecture sont l'occasion de célébrer ces liens, et de porter cette culture de l'échange et du dialogue au cœur des relations qui unissent l'ensemble des acteurs de l'architecture.

En visites

SAILLY-FLIBEAUCOURT AIRE AUTOROUTIÈRE DE LA BAIE DE SOMME

Une visite flash de l'aire autoroutière de la baie de Somme est proposée lors de cette édition dédiée à l'architecture du quotidien. Aménagée en 2000 par l'architecte Bruno Mader et la paysagiste Pascale Hannetel, l'aire autoroutière de la baie de Somme est un hommage au grand paysage de la baie sur laquelle elle offre une vue panoramique.

LAMBERSART BALADE EN VILLE

La ville de Lambersart propose plusieurs balades guidées à la découverte des façades et des monuments qui marquent son paysage urbain et qui façonnent le quotidien de ses habitants, de l'architecture de la néo-rennaissance au passé industriel en passant par le néo-classique.



À gauche : Piscine au Dragon d'eau (Saint-Amand-les-Eaux), ACR
© DRAC Hauts-de-France
À droite : Les Bains du Lac (Mercin-et-Vaux), ACR
© Stéphane Chalmeau



À gauche : Stade-vélodrome André Pétieux (Roubaix), ACR
© DRAC Hauts-de-France
À droite : Cité judiciaire de Senlis, ACR
© CAUE60



En Hauts-de-France, les Journées nationales de l'architecture viennent pousser les portes de ces lieux devant lesquels nous passons tous et toutes, souvent sans s'arrêter. Ces nombreux édifices qui rythment notre quotidien sont pourtant parfois des repères architecturaux d'importance au regard de l'histoire de l'art et de l'innovation, du stade-vélodrome André Pétieux à Roubaix, en passant par la cité judiciaire de Senlis ou la piscine du Dragon d'eau à Saint-Amand-les-Eaux, et bien d'autres encore.

La thématique de cette dixième édition des Journées nationales de l'architecture vient bousculer les regards sur les lieux de vie et de partage, et rappeler que le remarquable est partout autour des Françaises et Français.

Le label « architecture contemporaine remarquable »

Valoriser l'architecture d'aujourd'hui

Le label « Architecture contemporaine remarquable » est créé par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Ce label succède au label « Patrimoine du XX^e siècle », créé en 1999 et désormais disparu. Il signale les édifices et productions de moins de 100 ans non protégés au titre des Monuments historiques, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant.

L'objectif poursuivi est de montrer l'intérêt de constructions récentes que tout un chacun peut habiter et fréquenter, de faire le lien entre le patrimoine ancien et la production architecturale actuelle, d'inciter à leur réutilisation en les adaptant aux attentes du citoyen (écologique, mémorielle, sociétale, économique).

Le label dans les Hauts-de- France

Les territoires des Hauts-de-France ont été particulièrement remodelés par les deux Reconstructions à la suite des destructions massives des guerres mondiales. Les villes et les campagnes ont été les laboratoires de planifications urbaines de grande envergure, d'expérimentations de nouveaux matériaux et de techniques innovantes. Elles ont également été les lieux de dialogues inédits entre le patrimoine ancien et l'architecture moderne. Cette dynamique singulière se poursuit encore aujourd'hui par des projets architecturaux ambitieux, comme en témoignent les réalisations, dans les Hauts-de-France, de près de trente architectes ou cabinets lauréats d'un Grand Prix national de l'architecture.

74

Édifices
labellisés

8 dans l'Oise

22 dans le Nord

19 dans le Pas-de-Calais

22 dans la Somme

3 dans l'Aisne



Les façades du Louvre-Lens, labellisé ACR, se confondent avec le ciel par temps nuageux.
© Musée du Louvre

Des campagnes thématiques

Cette riche histoire est cependant trop peu étudiée et connue. Pour pallier à cette lacune, la DRAC Hauts-de-France a missionné deux bureaux d'étude (Artene/Memoriae et La Manufacture du patrimoine) afin de répertorier les architectures de la seconde moitié du 20^e siècle les plus remarquables sur le territoire des Hauts-de-France. À la suite d'un travail de recherches bibliographiques, de dépouillement d'archives, de visites sur sites et d'analyses du corpus, 135 édifices ont été sélectionnés pour être labellisés « Architecture contemporaine remarquable ». Par ailleurs, des demandes de labellisation sont adressées à la DRAC Hauts-de-France par les propriétaires ou des tiers.

À partir de ce corpus, la DRAC Hauts-de-France organise chaque année une campagne thématique de labellisation, par exemple sur les logements collectifs, les édifices de culture, spectacle et loisir ou sur les équipements sportifs. En 2025, plus de soixante-dix édifices sont labellisés « Architecture contemporaine remarquable » dans les cinq départements de la région Hauts-de-France.

En visites

MERCIN-ET-VAUX COMPLEXE AQUATIQUE « LES BAINS DU LAC »

Le complexe aquatique de Grand Soissons, récemment labellisé « Architecture contemporaine remarquable », dévoile son nouveau visage en proposant des visites guidées de son intérieur.

L'architecture en 2025

INTÉGRER LA NATURE EN VILLE POUR UNE ARCHITECTURE DU QUOTIDIEN PLUS VIVANTE

Selon le Haut-commissariat à la stratégie et au plan, chaque année plus de 20 000 hectares de terres sont artificialisés en France métropolitaine. Cette transformation massive des sols fragilise les écosystèmes et entraîne des répercussions sur la santé publique.

Réintégrer le vivant dans les lieux du quotidien, tels que les logements, les écoles et les équipements publics, revêt un double enjeu humain et écologique. Placées sous le thème des « Architectures du quotidien », les Journées nationales de l'architecture invitent à repenser la manière dont nos espaces bâtis peuvent devenir des alliés du vivant.

[Lire la suite de l'article](#)

FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'ARCHITECTURE DU QUOTIDIEN

En 2023, le bâtiment représentait 29 % des émissions de CO₂ françaises. Dans ce contexte, il est essentiel de repenser nos manières de construire, d'aménager et de réhabiliter.

Face à ces enjeux, les architectes font évoluer leurs pratiques pour réduire la consommation énergétique des bâtiments tout en améliorant le confort de leurs occupants. La frugalité architecturale s'impose aujourd'hui comme une réponse concrète aux défis environnementaux. Il ne s'agit plus simplement d'améliorer la performance énergétique d'un bâtiment, mais de repenser en profondeur la manière de construire

[Lire la suite de l'article](#)

ACTION «COEUR DE VILLE» À BEAUVAIS

À Beauvais dans l'Oise (60), les rues Saint-Pierre et Carnot aux pourtours de la cathédrale font place verte. Ces travaux de requalification s'inscrivent dans la mise en œuvre du programme « Cœur de ville », intégrant la création d'îlots de fraîcheur grâce aux espaces végétalisés, favorisant l'attractivité commerciale et l'accessibilité, et réhaussant les conditions d'infiltration des eaux de ruissellement.

Ce projet d'envergure sur l'espace public a initié de nombreuses concertations et commissions d'urbanisme entre plusieurs acteurs : la ville de Beauvais, l'élus à l'urbanisme, l'architecte des bâtiments de France et le représentant de maîtrise d'œuvre ARVAL.

Action « Cœur de ville »

Lancé en 2018, le programme Action cœur de ville (ACV) est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Il répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement de leur territoire.

La Direction régionale des affaires culturelles intervient par le biais des Unités départementales de l'architecture et du patrimoine afin d'accompagner ces transformations urbaines en cohérence avec les enjeux patrimoniaux et historiques des territoires, mais aussi avec les défis contemporains liés au climat et à l'attractivité.



Images de projection des îlots de fraîcheur prévus par les travaux de requalification de la rue Saint-Pierre à Beauvais
© Ville de Beauvais

L'architecture de proximité

HABITER À TOUT ÂGE : ADAPTER L'ARCHITECTURE AUX PARCOURS DE VIE

En 2030, un Français sur trois aura plus de 60 ans. S'adapter à de nouvelles capacités physiques, accueillir un proche dépendant ou agrandir une famille : nos besoins évoluent tout au long de la vie et transforment notre manière d'habiter.

Les architectes se situent en première ligne pour concevoir des logements capables d'accompagner ces changements. Adapter l'architecture aux parcours de vie permet d'anticiper les changements, plutôt que de les subir. Pour les architectes, penser l'espace comme un allié à chaque étape de la vie est une démarche indispensable pour concevoir un cadre de vie résilient.

[Lire la suite de l'article](#)

ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ : BÂTIR DES ARCHITECTURES DU QUOTIDIEN QUI CHANGENT LA VILLE

Chargés de répondre à de multiples exigences économiques, sociales ou environnementales, les équipements de proximité transforment les territoires et témoignent du renouvellement du savoir-faire architectural.

Depuis plusieurs années, des équipements publics hybrides combinant plusieurs fonctions sur une même parcelle se multiplient. Une école peut par exemple cohabiter avec une bibliothèque, une maison de santé, un gymnase, une salle de spectacle, voire, avec des logements.

Un même bâtiment peut également accueillir différents publics et usages selon les moments de la journée ou de la semaine, grâce à des dispositifs d'architecture évolutive, tels que des cloisons mobiles, des accès différenciés ou des salles modulaires. Cette mutualisation des espaces permet d'optimiser les coûts et l'utilisation des sols, tout en favorisant la mixité.

[Lire la suite de l'article](#)

LES MODÈLES INNOVATIONS : EN RÉPONSE AUX CHANGEMENTS SOCIÉTAUX

Au début des années 1970, le modèle urbain des « grands ensembles » pour le logement s'essouffle ; l'État lance alors un programme de recherche et d'expérimentation dans la construction d'habitat social. Les Modèles Innovations, déclinés en série, ont répondu à cette nouvelle politique de logement motivée par les transformations sociétales de la décennie, en proposant des architectures aux apparences proliférantes et flexibles. Les Hauts-de-France regroupent pas moins de quinze déclinaisons de ces modèles sur près de 85 habitations identifiées : 21 d'entre eux ont été labellisés « Architecture contemporaine remarquable ». Les Modèles Innovations sont un exemple de reconnaissance de l'architecture en série, qui habite notre quotidien.



Modèle « Maille » à Arques (Pas-de-Calais), construit dans la fin des années 80, première pierre d'un tissu urbain réaménagé entre Saint-Omer et Arques.

© Vincent Lecigne LACTH



Modèle « Maisons Gradins Jardins » au Quartier Val d'Avre à Amiens (Somme). Cette série de modèle des années 1970 se distingue par sa relation intérieure et extérieure proposant un pourtour de jardinières et de terrasses plantées individuelles, ainsi que l'intégration de parkings en son sein, le tout en s'adaptant à la topographie des lieux.

© Vincent Lecigne LACTH

MERS-LES-BAINS LE TRÉPORT

Un nouveau Site patrimonial remarquable

À la croisée de deux villes, deux départements et deux régions, le site patrimonial remarquable de Mers-les-Bains et du Tréport voit aboutir un projet de protection initié il y a près de 40 ans. Le 23 janvier 2025, la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture a approuvé à l'unanimité l'élaboration de son Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

Situées à l'embouchure de la Bresle, à la jonction des côtes picarde et normande, les communes de Mers-les-Bains, dans la Somme, et du Tréport, en Seine Maritime, sont emblématiques du patrimoine balnéaire et portuaire. Le secteur sauvegardé de Mers-les-Bains a été instauré en 1986 et étendu en 1998 à une partie du territoire du Tréport. Malgré plusieurs tentatives d'élaboration d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), le projet était resté inabouti en 2009. L'intégration du secteur en Site Patrimonial Remarquable (SPR) en 2016, à la suite de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), a permis de relancer la démarche en cohérence avec les enjeux actuels de préservation et de développement.

Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) ont été créés par la loi LCAP de 2016 afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager des territoires français. Ils se substituent aux anciens secteurs sauvegardés, ZPPAUP et AVAP.

Un SPR peut être doté d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), document d'urbanisme réglementaire, ou d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).

Les sites classés SPR bénéficient d'une reconnaissance juridique forte, avec une prise en compte obligatoire dans les documents d'urbanisme, une expertise de l'architecte des Bâtiments de France et la possibilité d'aides financières pour les travaux.

**QU'EST-CE
QU'UN SITE
PATRIMONIAL
REMARQUABLE ?**



Les façades des villas croisent
plusieurs influences architecturales
© DRAC Hauts-de-France

Mers-les-Bains, joyau du littoral picard, se distingue par son quartier balnéaire exceptionnel. Près de 500 villas aux façades richement décorées, mêlant d'une part un style néo-classique voire pittoresque, et d'autre part des influences Art nouveau et Art déco, bordent le front de mer. Cette architecture colorée et fantaisiste, œuvre d'architectes renommés comme Théophile Bourgeois et Edouard-Jean Niermans, témoigne de l'essor des bains de mer à la fin du 19^e siècle. Grâce à l'arrivée du chemin de fer en 1869, Mers-les-Bains est devenue une station balnéaire prisée, où l'aristocratie et la bourgeoisie venaient profiter des bienfaits du littoral.

Ce PSMV transrégional constitue une avancée remarquable en matière de gouvernance du patrimoine, en posant un cadre de coopération exemplaire pour de futurs projets à l'échelle nationale.



Le front de mer à Mers-les-Bains
© DRAC Hauts-de-France

Chiffres clés de l'architecture en Hauts-de-France

Chiffres à jour au 10 octobre 2025.



74

Architectures
contemporaines
remarquables



44

Sites
patrimoniaux
remarquables



3239

Monuments
historiques



18

Villes et Pays d'art et
d'histoire

Chiffres clés de l'édition 2025

Chiffres à jour au 10 octobre 2025.

95

événements dans
les Hauts-de-France

25

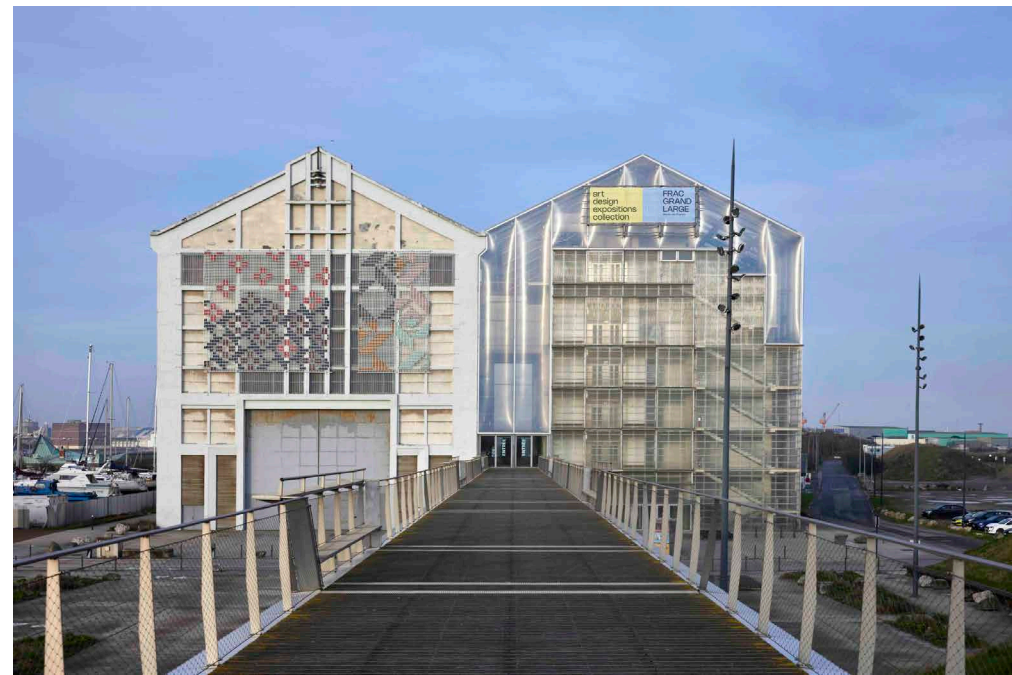
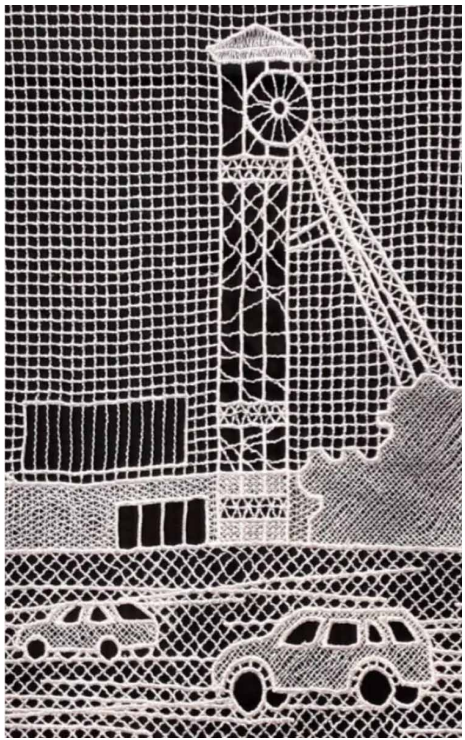
ouvertures
exceptionnelles

73

événements dans le thème
« Architectures du
quotidien »

13

nouvelles
participations



© Bureau des hypothèses
 © Alice Hallynck
 © Mairie de Nervo
 © Urban Sketchers Lille
 © FRAC Grand Large
 © Gil Giuglio



Programmation

Hauts-de-France

Aisne (02)	p.22
Nord (59)	p.24
Oise (60)	p.26
Pas-de-Calais (62)	p.28
Somme (80)	p.30

Labels



Villes et Pays d'Art et d'Histoire



Monument historique



Site patrimonial remarquable



Musée de France



Architecture contemporaine remarquable

Accessibilité



Handicap moteur



Handicap intellectuel

ACY ARCHITECTURES RURALES EN SOISSONNAIS

La Société historique de Soissons et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) proposent au public de se joindre à un temps d'échange autour de l'architecture traditionnelle du Soissonnais, au cœur d'un village préservé du territoire.

Samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 

ALSNE

© Gil Giuglio

COINCY-L'ABBAYE STADE DE FOOTBALL

Visite du club-house et des vestiaires du stade de football. Ce bâtiment a été conçu dans une démarche éco-responsable, avec du bois, de la terre et de la paille locale.

Vendredi 17 octobre.

Entrée libre 

MERCIN-ET-VAUX COMPLEXE AQUATIQUE « LES BAINS DU LAC »

Le complexe aquatique de Grand Soissons, récemment labellisé « Architecture contemporaine

remarquable », dévoile son nouveau visage en proposant des visites guidées de son intérieur.

Dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription 



MONDREPUIS COLLECTIF ŒUVRER

Le Collectif ŒUVRER propose 9 ateliers et expositions, sur la thématique « Habiter les sous-bois ». Balades, exposition ou encore ateliers de linogravure font parties des nombreuses initiatives proposées à la villa « Mon Repos ».

Samedi 18 octobre.

Entrée libre 



PRESLES-ET-THIERRY VISITE DU CENTRE VILLE

Cette visite guidée du centre-ville qui incite les jeunes à se questionner sur la diversité des formes d'habitation. L'évènement s'achève ensuite par un mini atelier de construction.

Vendredi 17 octobre.

Gratuit sur inscription 



SEPTMONTS ÉGLISE DE SEPTMONTS

L'église de Septmonts propose de

découvrir ses intérieurs, son histoire, mais aussi de monter au clocher.

Samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 

SEPTMONTS

DONJON DE SEPTMONTS

Le château donjon propose des visites guidées du château, mais aussi de gravir les marches du donjon emblématique de la ville.

Samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 

RESSONS-LE-LONG

ÉGLISE SAINT-GEORGES

L'église de Ressons-le-Long est l'une des plus anciennes du Soissonnais puisqu'elle date de la fin du 11^e siècle, début du 12^e siècle. Actuellement en travaux de restauration, il est proposé une visite de son chantier.

Du jeudi 16 au dimanche 19 octobre.

Entrée libre 

SOISSONS

GARE DE SOISSONS

Grand jeu proposé par le service Archives de GrandSoissons Agglomération. Il invite le jeune public à trouver le propriétaire d'une mallette oubliée, tout en explorant les rues du quartier de la gare.

Vendredi 17 octobre.

Entrée libre 

SOISSONS

MARCHÉ DE SOISSONS

Accompagné d'un guide conférencier, le public est invité à rejoindre l'étal du patrimoine et à remplir son panier d'architectures et d'histoires de patrimoines, contenues dans les quatre micro-balades que propose le service de l'architecture et du patrimoine de la ville de Soissons.

Samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 



SOISSONS

LE MAIL - SCÈNE CULTURELLE

La salle de spectacle Le Mail propose aux scolaires une visite inédite de son bâtiment à l'architecture des années 70 : brique, béton, régie, coulisses... Les secrets du Mail se révèlent aux élèves.

Vendredi 17 octobre.

Gratuit sur inscription 



SOISSONS

VISITE DU CENTRE-VILLE

La ville de Soissons invite les élèves à une visite guidée du centre-ville, pour les initier aux mille et une façons d'habiter en ville.

Vendredi 17 octobre.

Entrée libre 



THENAILLES

ABBAYE DE THENAILLES

Construite en 1766, l'abbaye de Thenailles ouvre ses portes au public. Les travaux d'aménagement prévoient prochainement la construction d'une salle de réception, de gîtes et d'une « tiny house », une micro-maison. Le tout sera réalisé dans une démarche éco-responsable.

Dimanche 19 octobre.

Entrée libre 





CROIX VILLA CAVROIS



Visite guidée de la villa Cavrois par une médiatrice du lieu et Pauline Laufmöller-Marlier, professionnelle du bâti contemporain. La visite retrace l'évolution du bâtiment à travers les pièces de la villa mais aussi par le pavillon éphémère, construit à l'occasion de ses 10 ans d'ouverture.

Samedi 18 octobre.

Entrée libre



NORD

© Simon Gosselin / CMN

ARLEUX LA FERME D'AILLEURS

La Ferme d'Ailleurs propose une balade et une conférence pour découvrir le patrimoine architectural d'Arleux.

Samedi 18 octobre.

Entrée libre

construire son propre château en s'inspirant des tableaux conservés par le musée de Flandre.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Entrée libre



travaille autour de chocs, d'affects et d'anecdotes pour imaginer des hypothèses autour de lieux ou de situations oubliées ou négligées dans le contexte dunkerquois.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription



CASSEL MUSÉE DE FLANDRE

Le musée de Flandre propose des visites flash de son bâtiment, en passant par ses façades et par la découverte des mystères de l'Hôtel de la Noble-Cour. En parallèle, des ateliers Kapla sont organisés pour

DUNKERQUE FRAC GRAND LARGE

Pour les Journées nationales de l'architecture, le FRAC Grand Large propose un atelier « Cités imaginaires, villes partagées », des mini-parcours pour les plus petits, autour de contes et de musiques, un parcours autour du bâtiment du FRAC, dont les architectes sont lauréats du prix Pritzker. En parallèle, le FRAC propose une rencontre avec le Bureau des hypothèses, qui expérimente et

ESQUELBECC CHÂTEAU D'ESQUELBECC

Les bénévoles du lieu proposent une visite du château, restauré par de récents travaux, ainsi que de l'exposition « Vie de chantier, Vie de château ». Cet édifice met en valeur l'architecture flamande et il est un symbole de l'histoire locale.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Tarif préférentiel.



LAMBERSART

BALADE GUIDÉE

La ville de Lambersart propose plusieurs balades à travers la ville, à travers l'avenue de l'Amiral Courbet et la place du docteur Martin, permettant de dévoiler les grandes villas-châteaux de la néo-rennaissance flamande face aux élégantes maisons de ville art nouveau et art déco, mais aussi à Canteleu et au pied des villas de l'avenue de l'Hippodrome.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Tarif préférentiel. 



LAMBERSART

COLYSÉE

À l'extérieur du Colysée de Lambersart sont exposés des croquis du groupe « Urban Sketchers », mettant en lumière les villas de l'avenue de l'Hippodrome.

Du vendredi 17 au dimanche 19 octobre.

Entrée libre 



LILLE

BAZAAR SAINT SAUVEUR

Le « Lille Archi market » est de retour pour une journée dédiée à l'édition d'architecture, d'urbanisme et de paysage sous différentes formes : livres, revues, publications, objets, impressions, tirages et photographies.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Tarif préférentiel. 



LILLE

OUVERTURE DE MAISON

Les portes d'une maison de famille

de la fin du 19^e siècle s'ouvrent aux visiteurs et visiteuses. Actuellement en cours de rénovation complète, cette maison connaît plusieurs phases de restauration et de valorisation des matériaux, pour offrir un confort contemporain dans le respect du caractère historique des lieux. La visite est animée par les architectes en charge du projet.

Du jeudi 16 au samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 

MONS-EN-BARŒUL

VILLA SAINT-LUC

Fraîchement restaurée, cette maison bourgeoise aux influences Belle époque et Art nouveau ouvre ses portes. La villa est accessible en visite guidées par ses nouveaux propriétaires.

Le travail et la vie de Gabriel Pagnerre, architecte monsois qui a réalisé plus de 400 maisons dans la métropole lilloise et qui a érigé la Villa Saint-Luc, sont présentés au travers de quelques archives personnelles encore jamais présentées au public.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription 

ROUBAIX

LE PARPAING

Portes ouvertes de ce magasin de matériaux de construction de réemploi et de leur stock de matériaux. À l'occasion, les avancées du projet de recherche « Puisque tout est foïn » seront présentées. Ce dernier questionne les enjeux du réemploi de matériaux, par le biais de celui de dalles de moquette.

Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Entrée libre 

SAINT-AMAND-LES-EAUX

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DES ENCREs

La médiathèque de Saint-Amand-les-Eaux propose une programmation riche autour des Journées nationales de l'architecture : atelier dessin « La ville steampunk », exposition « Encre et rouages » autour des œuvres anciennes et créations contemporaines autour de plusieurs méthodes, et conte immersif où fiction et réalité se mélangent pour faire revivre la mémoire ouvrière du bassin minier.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription 



SARS-POTERIES MUSVERRE

Le patrimoine verrier de l'avesnois s'inscrit sur le territoire d'un point de vue architectural et paysager. À travers des ateliers, le MusVerre invite à découvrir ses collections puis à expérimenter le collage et le pliage en réalisant son musée idéal, sur papier.

Du vendredi 17 au dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription 

WERVICQ-SUD

AGENCE DUC-FAVA ARCHITECTURE

L'agence spécialisée en architecture écoresponsable et architecture d'intérieur propose d'ouvrir ses portes et de répondre aux questions autour de l'architecture et de la conception passive (qui optimise l'énergie consommée) et biosourcée.

Vendredi 17 et samedi 18 octobre.

Entrée libre 

SAINT-GERMER-DE-FLY

ABBATIALE ET CHAPELLE

Autrefois au cœur de l'abbaye de Saint Germer, l'abbatiale et la chapelle de la vierge sont des bijoux de l'architecture, l'une grâce à son style de transition mêlant l'art roman et l'art gothique et l'autre pour sa ressemblance avec la Sainte Chapelle de Paris. Des visites guidées sont organisées, et une balade à vélo complète la programmation lors des Journées nationales de l'architecture.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Entrée libre 

OISE

© OTIPB-E-GAZEL

CHANTILLY

ÉGLISE

SAINT-FRANÇOIS

L'église Saint-François du quartier du Coq Chantant est typique de l'architecture religieuse des Trente Glorieuses. Par son histoire, son architecture mais aussi par ses vitraux, elle constitue un exemple des églises post-Vatican II. À l'occasion des Journées nationale de l'architecture, l'église Saint-François propose de découvrir la technique et l'histoire de ses grandes verrières, œuvre de l'atelier Loire à Chartres, spécialiste de la dalle de verre.

Samedi 18 octobre.

Entrée libre 



CHANTILLY

ESQUISSES

URBAINES

La ville de Chantilly donne rendez-vous à la gare pour un moment convivial entre art et architecture. En compagnie d'une conférencière et du plasticien Fabien Bellagamba, la ville invite à croquer dans un dessin l'architecture cantilienne pour la découvrir sous d'autres traits.

Dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription 

FLAVACOURT

ÉGLISE

SAINT-CLAIR

L'église paroissiale Saint Clair de Flavacourt, construite entre le 13^e et le 17^e siècle, classée au titre des monuments historiques depuis près de 100 ans, cache de nombreux trésors. Une visite guidée exceptionnelle est proposée aux visiteurs afin d'aller à la découverte de ses surprises, dont des anges musiciens peints au 14^e siècle.

Dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription 



HODENC-EN-BRAY **ÉGLISE SAINT-DENIS**

L'église paroissiale Saint-Denis ouvre ses portes pour une visite guidée. Située dans le village d'Hodenc-en-Bray, cette église construite entre le 14^e et le 15^e siècle conserve en son sein de véritables trésors : vitraux, tombeaux, statues, etc. Classée monument historique, elle se démarque par l'originalité de sa nef et de son chœur, aux architectures distinctes.

Vendredi 17 octobre.

Entrée libre 



LE COUDRAY- SAINT-GERMER **ÉGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME**

Construite entre le 16^e et le 19^e siècle, l'église du Coudray-Saint-Germer abrite en son sein la châsse de Saint Babolein dont les reliques avaient été originellement amenées en 1036 à l'abbaye de Saint Germer, avant d'être déplacées au Coudray-Saint-Germer en 1791.

Dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription 



VILLERS-SAINT- BARTHÉLÉMY **ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN**

L'église propose exceptionnellement pour ces Journées nationales de l'architecture une visite guidée de l'église, afin de faire découvrir les lieux et les histoires des graffitis ainsi que des ex-votos qui couvrent celle-ci. L'église Saint-Martin a été retenue par l'édition 2025 du Loto du Patrimoine, grâce à la Fondation du patrimoine.

Samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 



© Cité des électriciens

BRUAY-LA-BUISSIÈRE



CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Pour les Journées nationales de l'architecture, la Cité des électriciens accueille l'inauguration d'un rideau contemporain aux motifs du bassin minier. En compagnie des adolescents de la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay et de l'artiste Fanny Chiarello, l'architecte Alice Hallynck présente la restitution du travail d'exploration collaborative de l'architecture quotidienne.

Au terme de plusieurs séances de travail créatives et d'un rallye photographique, les jeunes ont sélectionné deux images à envoyer en production à l'atelier de broderie traditionnelle Dessenne-Lenoir à Villers-Outréaux.

Samedi 18 octobre.

Entrée libre 

GOUY-SAINT-ANDRÉ FERME « L'ENCAS ET L'ÉCHOPPE »

Entre petits ateliers terre et foin, visites de chantier de restauration de la fermette et conversations sur les savoirs, la ferme « L'encas et l'échoppe » accueille le public dans cette architecture du quotidien d'autrefois, entre Côte d'Opale et Picardie.

Samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 

LE TOUQUET PARIS-PLAGE HÔTEL DES POSTES

Bâti en 1927, l'hôtel des Postes, fraîchement restauré, est un monument « art déco », inscrit aux Monuments historiques. Ce bâtiment regorge de détails typiques de ce mouvement des années folles : formes géométriques, fers forgés, céramiques, typographies emblématiques.

Samedi 18 octobre.

Tarif préférentiel. 



LE TOUQUET PARIS-PLAGE PALAIS DES CONGRÈS

Bien nichées au milieu d'arbres parfois centenaires, les villas de la forêt sont construites dès la fin du 19^e siècle. Chacune a son nom, son style, ses secrets bien gardés. Au cours de cette balade à vélo, le guide du patrimoine raconte leur histoire. En complément de cette sortie, le Palais des congrès propose également une visite de l'architecture balnéaire de la ville.

Samedi 18 octobre.

Tarif préférentiel. 

LE TOUQUET PARIS-PLAGE HÔTEL DE VILLE

Édifié dans la période faste de l'entre-deux-guerres, l'hôtel

de ville du Touquet-Paris-Plage impressionne par son aspect et ses dimensions imposantes. Les architectes se sont inspirés à la fois du style « néo-tudor », anglo-normand ou flamand, le tout avec une touche art-déco qui lui donne toute sa personnalité. La visite guidée de l'édifice fait découvrir la majestueuse salle d'honneur, la salle du conseil et son mobilier original ou la salle des mariages au plafond d'inspiration Tudor.

Dimanche 19 octobre.

Tarif préférentiel. 



SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

LA MAISON DU MARAIS

L'architecture singulière de la Maison du Marais s'est ancrée dans le paysage depuis 11 ans. Celle-ci propose une visite guidée de la Maison du Marais ainsi qu'une balade en bateau dans le marais audomarois.

Samedi 18 octobre.

Tarif préférentiel. 

SAINT-OMER

BALADE GUIDÉE

Visite à pied d'un parcours s'étendant de la Maison de l'Habitat à la Maison du patrimoine. Cet événement propose une réflexion sur le lien entre patrimoine, habitations et modes de vies modernes.

Samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 

THÉROUANNE

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE

Visite guidée de l'exposition « Vivre et habiter, la maison au fil des siècles ». Elle plonge les visiteurs dans l'évolution de l'habitat et de la vie quotidienne, de l'Antiquité à nos jours.

Dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription 



©BS3V, A.F. Sire

ABBEVILLE GAROPÔLE



Ancienne halle dédiée au trafic de marchandises construite en 1917 et réhabilitée au début des années 2010 en un pôle tertiaire, l'immeuble Garopôle est inauguré en 2015. Conciliant modernité et préservation de l'authenticité du lieu, Garopôle vient compléter un quartier en perpétuel développement depuis la construction de la gare en 1862.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre.

Gratuit sur inscription

SOMME

ABBEVILLE AGENCE BRAZIER & NERVO

Les architectes de l'agence BRA-VO proposent une visite architecturale commentée d'Abbeville, à travers un parcours mettant en lumière l'architecture de la reconstruction, son histoire et ses spécificités, enrichi par des croquis et dessins réalisés sur site.

Vendredi 17 octobre.

Entrée libre



AMIENS CAUE DE LA SOMME

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Somme propose la

conférence « Architectes d'intérieur pour tous ? », en présence de Bérengère Tabutin, architecte d'intérieur et lauréate du Prix des maisons d'Architectures à vivre 2024, et de Anne-Louise Ossart, architecte d'intérieur amiénoise.

Jeudi 16 octobre.

Gratuit sur inscription



AMIENS CITÉ ADMINISTRATIVE D'AMIENS

La Cité administrative d'Amiens ouvre ses portes pour la première fois. Une place importante a été accordée aux principes de développement durable lors de la conception de ce bâtiment. Il est proposé aux visiteurs une

découverte des planches et maquettes créées en amont, mais aussi des étapes de construction. Pour les amateurs de dessin, un atelier de croquis est également mis en place.

Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 octobre.

Entrée libre



AMIENS LA MAISON DU COLONEL

Portes ouvertes et visite de cette maison de l'ancien vaguemestre local. L'ambition de ses occupants est de le transformer en café associatif, avec la participation des habitants de la ville.

Samedi 18 octobre.

Entrée libre



BUSSY-LES-DAOURS

VISITE GUIDÉE

Traversée par l'Hallue, Bussy-les-Daours est au croisement de divers héritages architecturaux typiques des communes de la Somme. Une visite guidée de la commune est proposée, avec en bonus la découverte du château de Bussy-les-Daours.

Samedi 18 octobre.

Entrée libre 

DAOURS

VISITE GUIDÉE

Traversée par la Somme, Daours est au croisement de divers héritages architecturaux qui témoignent des différentes époques qui ont marqué la commune. Une visite guidée de la ville est proposée pour résoudre cette enquête architecturale.

Samedi 18 octobre.

Entrée libre 

LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

COLLÉGIALE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

La collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption propose une veillée du patrimoine alliant patrimoine et spectacle vivant, proposant de (re)découvrir l'histoire de la reconstruction de Longpré-les-Corps-Saint, fortement endommagée en 1940. La visite théâtralisée fait appel au théâtre de rue, à la marionnette, à la chanson et au jeu pour s'adresser à tous les âges.

Samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 

ROSIÈRES-EN-SANTERRE

LE BIVOUAC

Visite de cette ancienne friche transformée en médiathèque et espaces de savoirs. Les visiteurs découvriront en particulier le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, en compagnie de la cheffe projet Pays d'art et d'histoire.

Samedi 18 octobre.

Gratuit sur inscription 



SAILLY-FLIBEAUCOURT

AIRE AUTOROUTIÈRE DE LA BAIE DE SOMME

Une visite flash de l'aire autoroutière de la baie de Somme est proposée lors de cette édition dédiée à l'architecture du quotidien.

Aménagée en 2000 par l'architecte Bruno Mader et la paysagiste Pascale Hannetel, l'aire autoroutière de la baie de Somme est un hommage au grand paysage de la baie sur laquelle elle offre une vue panoramique.

Samedi 18 octobre.

Entrée libre 

Architecture en Hauts-de-France : le rôle de l'État



Au niveau régional, les Journées nationales de l'architecture sont coordonnées par le service architecture de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts-de-France. L'ampleur de cette manifestation nationale permet de valoriser l'ensemble des actions dans le champ de l'architecture, et de développer les actions d'éducation artistique et culturelle vers tous les publics.

➤ Architecture, paysage, urbanisme, cadre de vie et environnement

Le service architecture de la DRAC Hauts-de-France est chargé de la mise en œuvre des politiques publiques concernant l'architecture, de la coordination des actions promouvant la qualité architecturale et celles du cadre de vie dans la région.

Auprès du Conseil régional de l'ordre des architectes (CROA), il représente la commissaire du gouvernement dans différentes instances (réunions ordinaires, suivi juridique, etc) et participe et accompagne les actions de l'Ordre.

En lien avec les membres de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), le conseiller pour l'architecture reçoit, instruit et suit les recours formulés à l'encontre des avis des architectes des bâtiments de France émis dans les espaces protégés. À ce titre, il assure le suivi de la deuxième section de la CRPA, tant sur les recours que sur les éventuels projets architecturaux qui peuvent être soumis à la commission, et en assure son secrétariat.

» Mise en avant du réseau Architecture en Hauts-de-France

Le conseiller pour l'architecture anime les réseaux d'architecture dans la région. Il en favorise la transversalité, le partenariat, rendant ainsi plus visible, plus accessible et plus identifiable l'architecture et ses acteurs dans les Hauts-de-France. Il fait adhérer les différentes structures en charge de l'architecture aux différentes actions nationales et régionales afin de leur donner plus d'ampleur et de visibilité.

Le réseau de l'architecture s'appuie dans la région sur ses principaux acteurs : le CROA, l'École nationale supérieure de l'architecture et du paysage de Lille (ENSAPL), la Maison de l'architecture des Hauts-de-France, le Centre d'architecture et d'urbanisme WAAO, les cinq conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) et leur union régionale, les architectes des bâtiments de France et leur service (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) mais aussi sur les services des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH) de la région, les Parcs naturels régionaux (PNR), les autres services de l'État (DTT(M), DREAL, etc.) leurs architectes-conseils et les universités.

» Autres missions et engagements

En parallèle, le conseiller pour l'architecture coordonne et organise le Collège des architectes urbanistes de l'État au sein de la DRAC Hauts-de-France, présidé par le directeur régional des affaires culturelles Hilaire Multon. Ce collège a pour objectif de partager et favoriser l'échange et la transversalité autour de certaines thématiques entre les cinq Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) afin d'élaborer des doctrines communes.

En complément de ces missions, le conseiller pour l'architecture participe également à la mise en œuvre de dispositifs pour l'amélioration du cadre de vie : opérations «Cœur de ville», projets de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) liés à la politique de la ville, dispositifs sur les centre-bourgs, etc.

Il est également associé à des jurys de concours d'architecture, en lien éventuellement avec le conseiller sectoriel de la DRAC, et participe aux actions d'éducation artistique et culturelle mises en place dans le champ de l'architecture, de l'urbanisme ou du paysage. Enfin, avec le service de la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH), le conseiller pour l'architecture apporte son expertise au comité scientifique en charge du label «Architecture contemporaine remarquable» (ACR - ex label «Patrimoine 20^e »).

Édifices labellisés

« Architecture contemporaine remarquable »

Aisne (02)

LAON, « Modèle Innovation » Village de l'Ouest, Pierre Prunet et Alain Garat, 1977, labellisé en 2022

LAON, Centre aquatique et patinoire Le Dôme, Alain Sarfati, 2003, labellisé en 2024

MERCIN-ET-VAUX, Complexe aquatique Les Bains du Lac, BVL architecture, 2018, labellisé en 2024

Nord (59)

BAILLEUL, Mille-Club type SEAL, A. Béchu, 1976, labellisé en 2023

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT, Groupe scolaire, Henri Ambruster, 1934, labellisé en 2006 (Patrimoine XXe siècle)

DOUAI, Piscine des Glacis, M Dromard, 1958, labellisé en 2024

DUNKERQUE, « Modèle Innovation » Maillard-s.a.e, Résidence Fénelon, Henri-Pierre Maillard et l'entreprise SAE, 1972, labellisé en 2022

DUNKERQUE, Lieu d'art et d'action contemporaine (LAAC) - ancien musée d'Art contemporain de Dunkerque, Jean Willerval, Roger Angot,

Jean-Jacques Roubeau, Louis Deleux, Richard Klein, Benoît Grafteaux (architectes), 1974-1982, labellisé en 2023

FACHES-THUMESNIL, Salle Jacques-Brel, Gaston Doisy, 1961-1968, labellisé en 2023

HAUBOURDIN, « Modèle Innovation » Salamandre, Résidence La Salamandre, André Wogenscky et SUD ATELIER fondé par Alain Amédéo, 1976, labellisé en 2022

HAUMONT, Centre culturel Maurice Schumann, Adolphe Danis, André Gaillard, Brouard Pierre (maître-verrier), 1961, labellisé en 2023

LILLE, Centre hospitalier régional (C.H.R.), Urban Cassan, Louis Madeline, Jean Walter, 1934-1958, labellisé en 2004 (Patrimoine XXe siècle)

RAISMES, Piscine Tournesol, Louis Poncet, Bernard Schoeller, 1976, labellisé en 2024

ROUBAIX, Musée d'Art et d'industrie - ancienne piscine, Albert Baert, Jean-Paul Philippon, 1932-1998, labellisé en 2000 (Patrimoine XXe siècle)

ROUBAIX, Stade-vélodrome André Pétrieux, Jacques Gréber, 1928-1931, labellisé en 2004 (Patrimoine XXe siècle)

ROUBAIX, Médiathèque Grand-Plage - Ancien centre culturel Le Forum, Georges-Louis Noviant, Jean Dumont, 1979, labellisé en 2023

SAINT-AMAND-LES-EAUX, Centre aquatique intercommunal Au Dragon d'Eau, AP-MA, 2014, labellisé en 2024

SIN-LE-NOBLE, Piscine Tournesol, Bernard Schoeller, 1978, labellisé en 2024

TOURCOING, Studio national des arts contemporains, Le Fresnoy, Bernard Tschumi, 1995-1997, labellisé en 2000 (Patrimoine XXe siècle)

VILLENEUVE-D'ASCQ, « Modèle innovation » Maisons gradins jardins, Michel Andrault et Pierre Parat, 1973, labellisé en 2022

VILLENEUVE-D'ASCQ, « Modèle Innovation » Composec, Résidence Les Facultés, Dominique Creuchet et Francis Gaussel, 1975, labellisé en 2022

VILLENEUVE-D'ASCQ, « Modèle Innovation » Salamandre, Résidence La Salamandre, André Wogenscky et SUD ATELIER fondé par Alain Amédéo, 1976, labellisé en 2022

VILLENEUVE-D'ASCQ, « Modèle Innovation » Village de l'Ouest, Pierre Prunet et Alain Garat, 1976, labellisé en 2022

VILLENEUVE-D'ASCQ, Médiathèque Till-L'Espiègle, Martine Deslandes et Philippe Deslandes, 1979-1984, labellisé en 2023

VILLENEUVE-D'ASCQ, Piscine Triolo, Jean Doldourian et Jean Willerval, 1977, labellisé en 2024

WATTEN, Mille-Club type Ed-kit, Environnement Design (agence d'architecture), Daniel Bertrand, Patrick Demanche, Philippe Dornier, Jean-Pierre Roulle, Alain Peskine, Jean-Jacques Pauzat (architectes), 1981, labellisé en 2023.

Oise (60)

BEAUVAIS, « Modèle innovation » Maisons gradins jardins, Michel Andrault et Pierre Parat, 1978, labellisé en 2022

COMPIÈGNE, Bibliothèque Saint-Corneille, Jean-Pierre Paquet et Patrick Mauger, 1950 et 2007, labellisé en 2023

COMPIÈGNE, « Modèle innovation » Maisons gradins jardins, Michel Andrault et Pierre Parat, 1978, labellisé en 2022

COMPIÈGNE, Mémorial de l'internement et de la déportation, Jean-Jacques Raynaud, 2008, labellisé en 2023

LIANCOURT, « Modèle Innovation » Maisons et jardins, Résidence Les Aunaies, Michel Kalt, Daniel Pouradier-Duteil, Pierre Vignal, Bernard Schoeller et Franc Charras, 1976, labellisé en 2022

LIANCOURT, Piscine de la Vallée Dorée, Robert Hirt, 1972, labellisé en 2024

NOYON, Piscine Paul Boutefeu, Claude Charpentier et Jean Tabanou (architectes), MacGregor-Comarain (constructeur), 1968, labellisé en 2024

SENLIS, Cité judiciaire et son parc paysager, Pierre-André Chauveau (architecte), Paul Ambille (peintre), 1977, labellisé en 2023.

Pas-de-Calais (62)

ARQUES, « Modèle innovation » Maille, Compagnie Française d'Engineering Barets (COFEBA), 1977, labellisé en 2022

BAPAUME, Piscine Oxygène du Seuil de l'Artois, Caméléon3, 2011, labellisé en 2024

BEUVRY, « Modèle Innovation » Polyvalence, Alain Gillot, 1970, labellisé en 2022

BOULOGNE-SUR-MER, Buildings du port, Pierre Vivien (architecte) et Eugène Mopin (ingénieur), 1951-1961, labellisé en 2009 (Patrimoine XXe siècle)

BOULOGNE-SUR-MER, Chapelle, actuellement église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, Pierre André Dufetel (architecte), René Sarger (ingénieur) et Georges Tonetti (entrepreneur), 1962-1963,

labellisé en 2004 (Patrimoine XXe siècle)

BRUAY-LA-BUISSIÈRE, « Modèle Innovation » Sicca Sigma, Résidence Le Hamel, Jean Monge, Georges et Jean-Pierre Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas, 1970, labellisé en 2022

CALAIS, Musée des Beaux-Arts - ancien musée des Beaux-Arts et de la dentelle, Paul Pamart, 1962-1966, labellisé 2023

CALAIS, Piscine Émile Ranson, Jean Soupey et Roger Poyé, 1963, labellisé en 2024

DESVRES, Musée de la céramique - ancienne maison de la faïence, GIE Arietur (agence) : Bertrand Klein, Nicolas Huret, Marc Gabiller (architectes), 1989-1991, labellisé en 2023

DIVION, Piscine Tournesol, Bernard Schoeller, 1977, labellisé en 2024

HERSIN-COUPIGNY, « Modèle Innovation » Sicca Sigma, La Cité du 10, Jean Monge, Georges et Jean-Pierre Blancard de Lery et Jean-Pierre Mas, 1975, labellisé en 2022

HERSIN-COUPIGNY, Piscine Caneton, Jean-Paul Aigrot, Franc Charras et Alain Charvier, 1975, labellisé en 2024

LENS, Musée du Louvre-Lens, SANAA (agence), Kazuyo Sejima et Ryue Nishizawa (architectes), Catherine Mosbach (paysagiste), 2012, labellisé en 2022

LE PORTEL, Hôtel de ville, Marcel Bonhomme, 1936, labellisé en 2004 (Patrimoine XXe siècle)

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE,
Lycée hôtelier du Touquet,
André Dufetel, 1966-1972,
labellisé en 2004 (Patrimoine
XXe siècle)

**LIÉVIN, « Modèle innovation
» Maisons gradins jardins,**
Michel Andrault et Pierre
Parat, 1970, labellisé en 2022

**LONGUENESSE, « Modèle
Innovation » Trirème,**
Résidences Romain Rolland,
Jacques Prévert, Albert
Camus et Paul Eluard,
Jacques Kalisz et Roger
Salem, 1973, labellisé en 2022

**MÉRICOURT, « Modèle
Innovation » Sicca Sigma,**
Jean Monge, Georges et
Jean-Pierre Blancard de Lery

et Jean-Pierre Mas, 1970,
labellisé en 2022

**VERMELLES, « Modèle
Innovation » Maisons gradins
jardins,** Michel Andrault et
Pierre Parat, 1979, labellisé
2022

Somme (80)

**ABBEVILLE, Centre de
natation communautaire
Aqu'ABB,** M. Hélon, A.
Chevalier-Caix, E. Leverdier
(architectes), ARCOS
architecture (agence
d'architecture), 1965, 1990,
2013, labellisé en 2024

ABBEVILLE, Hôtel de ville,
Jacques et Pierre Gréber,
Clément Tamburé, Paul
Tournon et Maurice Lafon,
1960, labellisé en 2024

**ALLAINES, Église Saint-Pierre-
et-Saint-Paul,** Georges Jacquet,
1924, labellisé en 2005
(Patrimoine XXe siècle)

**AMIENS, « Modèle Innovation
» G2,** Pierre Sirvin, Jean-Pierre
Chevalier et Francis Sacoun,
1970, labellisé en 2022

**AMIENS, « Modèle Innovation
» Maisons Gradins Jardins,**
Michel Andrault et Pierre

Parat, 1970, labellisé en 2022

**AMIENS, Centre aquatique
Aquapôle,** Chabanne et
partenaires, 2019, labellisé en
2024

**ASSEVILLERS, Église Notre-
Dame-de-l'Assomption,** Louis
Duthoit, 1930, labellisé en
2005 (Patrimoine XXe siècle)

**ATHIES, Église Notre-Dame-
de-l'Assomption,** Emmanuel
Chaîne et Marcel Poutaraud,
1931, labellisé en 2005
(Patrimoine XXe siècle)

**CHAULNES, Mairie, place
et allée d'arbres,** P. Jupin, A.
Pilet, 1924, labellisé en 2005
(Patrimoine XXe siècle)

**CHAULNES, Monument aux
morts,** Entreprise Delleur,
Jules Déchin (sculpteur), 1924,
labellisé en 2005 (Patrimoine
XXe siècle)

**CHAULNES, Terrain du jeu de
paume,** S. i., 1930, labellisé en
2005 (Patrimoine XXe siècle)

**CHAULNES, Église Saint-
Didier,** Godefroy Teisseire,
1930, labellisé en 2005
(Patrimoine XXe siècle)

**PÉRONNE, Historial de la
Grande Guerre,** Henri Ciriani
(architecte), agence Repérages
(scénographe), Gilles Clément
et Peter Donegan (paysagistes),
1992, labellisé en 2023.

**PROYART, Monument aux
morts,** Désiré Corbel, Marbreie
générale de Paris, 1924,
labellisé en 2005 (Patrimoine
XXe siècle)

PROYART, Église Saint-Vast,
Paul Rabant, 1925, labellisé en
2005 (Patrimoine XXe siècle)

PROYART, Mairie, école, poste,

Théophile Rabant, 1949, labellisé en 2005 (Patrimoine XXe siècle)

PROYART, Salle des fêtes, Paul Rabant, 1932, labellisé en 2005 (Patrimoine XXe siècle)

QUEND, Cinéma Le Pax, Georges Lecompte, 1946, labellisé en 2014 (Patrimoine XXe siècle)

ROISEL, Groupe scolaire, Maurice Martineau, 1930, labellisé en 2005 (Patrimoine XXe siècle)

ROISEL, Mairie, M. Lucet, 1926, labellisé en 2005 (Patrimoine XXe siècle)

ROISEL, Salle des fêtes et cinéma, Henri Bénard, 1927, labellisé en 2005 (Patrimoine XXe siècle)

ROISEL, Église paroissiale Saint-Martin, Jacques Debat-Ponsan, 1930, labellisé en 2005 (Patrimoine XXe siècle)

Pour aller plus loin : sélection d'applications

Découvrez l'histoire de réalisations architecturales emblématiques et plongez-vous dans les récits des architectes qui fabriquent la ville d'aujourd'hui, grâce à notre sélection d'applications consacrées à l'architecture contemporaine.

Archistoire

Sur IOS

Sur Android

Éditée par les Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), «Archistoire» est la première application nationale de découverte des paysages naturels et bâtis élaborée par des professionnels. Conçue sur le principe de la réalité hybride, l'application permet d'explorer les lieux remarquables à 360 degrés pour découvrir leur patrimoine et leur histoire de façon immersive et intuitive. L'application propose des parcours de visites, des contenus audios (ambiances, témoignages), des reconstitutions d'éléments disparus ou invisibles ou encore des visites virtuelles de lieux inaccessibles, insolites ou fermés au public.

Architèque

Sur IOS

Sur Android

L'application mobile collaborative «Architèque» propose un agenda numérique collaboratif et gratuit regroupant des centaines d'événements liés à l'architecture, l'urbanisme et le paysage, référencés partout en France et ailleurs. Affiché au mois, au jour ou en cartographie, cet agenda inclut des filtres permettant d'affiner les recherches selon le format de l'événement (concours, exposition, salons, conférences etc.), une thématique spécifique (juridique, écologie, urbanisme, recherche et développement etc.) ou la localisation.

Contacts

Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France

Service de la communication institutionnelle

Juliette Guépratte
06 67 83 12 52

Chargée des relations presse

Andreia Bossavit
06 58 54 51 83
andreia.bossavit@culture.gouv.fr
communication-drac-hauts-de-france@culture.gouv.fr

[Consulter le site de la
DRAC Hauts-de-France](#)

[S'abonner
à l'infolettre](#)